



ECRICOME

CONCOURS D'ADMISSION 2017

prépa

6

Économie, sociologie et histoire du monde contemporain

Option Économique

● **Judi 13 avril 2017 de 8h00 à 12h00**

Durée : 4 heures

*Candidats bénéficiant de la mesure « Tiers-temps » :
8h00 – 13h20*

Le candidat traitera l'un des deux sujets suivants :

SUJET 1

« Un État doit-il s'inquiéter de l'augmentation de sa dette publique ? »

SUJET 2

« Faut-il lutter contre les inégalités économiques ? »

CONSIGNES

Aucun document n'est permis.

Conformément au règlement du concours, l'usage d'appareils communicants ou connectés est formellement interdit durant l'épreuve.

Ce document est la propriété d'ECRICOME, le candidat est autorisé à le conserver à l'issue de l'épreuve.

2017

CORRIGÉ

ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET
HISTOIRE DU MONDE
CONTEMPORAIN

CONCOURS
ECRICOME
PREPA

VOIE ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIALE
OPTION ÉCONOMIQUE

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

L'enseignement d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain a pour objectif l'analyse et la compréhension du monde contemporain, du XIX^e siècle à nos jours, grâce à trois approches complémentaires, la science économique, l'histoire économique et sociale, et la sociologie.

Cette matière se situe dans la continuité des enseignements de la série économique et sociale du baccalauréat général. Elle est caractérisée par l'interdisciplinarité entre l'analyse économique, historique et sociale : les candidats doivent maîtriser les principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique (en articulation avec le cours d'économie approfondie), savoir mobiliser et mettre en perspective de façon pertinente les principaux phénomènes économiques et sociaux depuis le début du XIX^e siècle et maîtriser les éléments de base, les méthodes et démarches de la sociologie. L'étude des analyses théoriques et des fondements méthodologiques de l'économie et de la sociologie ne doit pas faire perdre de vue la dimension historique. Quelle que soit la qualité de la présentation théorique, elle doit s'appuyer sur l'exposé de faits historiques précis, qui l'illustrent ou la mettent en question.

Les candidats ne doivent pas oublier de définir avec précision les concepts mobilisés, et doivent expliquer comment ils parviennent à leurs conclusions, en confrontant l'analyse économique et sociale aux données de l'histoire des deux derniers siècles. Les candidats doivent donc être capables d'organiser une réflexion personnelle et argumentée sur les questions proposées. Le jury attend un argumentaire bien construit et un choix de références appropriées tant sur le plan théorique que factuel. Jamais la correction des copies ne sanctionne les opinions exprimées.

L'épreuve est composée de deux sujets proposés au choix des candidats. Le sujet choisi doit être traité sous forme de dissertation. Les sujets peuvent couvrir en totalité ou en partie le champ historique du programme, voire se limiter à une période récente. Ils ne correspondent jamais à une question de cours et offrent toujours la possibilité de développer une « réflexion autonome ». Le programme couvert s'étend sur les deux années de classe préparatoire, et les candidats ne doivent pas négliger le programme de première année, tout aussi susceptible de servir d'inspiration pour les sujets que celui de seconde année.

La dissertation consiste dans un premier temps à explorer les enjeux de la question et à en définir soigneusement les contours. Ensuite le candidat doit démontrer quelques idées directrices, de façon à apporter une réponse à la question du sujet, en s'appuyant sur des références théoriques adéquates et des exemples historiques précis et diversifiés. Des

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 2

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

transitions rédigées et claires doivent permettre au lecteur de se situer au cours de la démonstration : les candidats qui souhaitent ajouter des titres dans leur copie - ce qui n'est pas demandé - ne doivent pas pour autant oublier de rédiger les transitions nécessaires entre parties et sous parties. La taille des introductions ne doit pas être démesurée et il conviendra de ne pas négliger la conclusion qui doit à la fois prendre position relativement à la question posée et ouvrir des perspectives.

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 3

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

ÉLÉMENTS DE CORRECTION

■ SUJET N°1

Le sujet est classique, et ne devait pas être déstabilisant, puisque la thématique du surendettement public est d'actualité, même si elle est peut-être moins souvent discutée qu'il y a cinq ou six ans. L'ouvrage de C. Reinhart et K. Rogoff, *Cette fois c'est différent. Huit siècles de folie financière*, paru en français en 2009 a bien sûr provoqué de nombreux débats, qui font encore partie de l'actualité, sur les seuils à partir desquels l'endettement public expose les Etats à des risques de crise financière, et les étudiants devaient donc disposer de connaissances sur ces analyses, aussi bien factuelles (le livre cité, par exemple, en contient en nombre) que théoriques.

Lors de la définition des termes du sujet en introduction, les candidats doivent rappeler que la dette publique brute désigne le passif de l'ensemble des administrations publiques au sens des comptes nationaux : les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale. Si la dette publique est la conséquence des déficits publics accumulés, il convient bien sûr de faire clairement la différence entre le solde public, différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques pendant une période donnée, et la dette publique, ensemble des engagements des administrations publiques vis-à-vis de créanciers.

L'interprétation du mot « Etat » utilisé dans le sujet peut être rapidement précisée : au sens de la comptabilité nationale, l'Etat désigne les administrations publiques centrales. Les étudiants qui auraient fait remarquer que l'Etat n'est pas le gestionnaire direct de la dette de la Sécurité sociale, qui peut être, comme en France, sous la responsabilité des partenaires sociaux, auraient joué sur une distinction juridique pertinente, mais qui n'est pas au cœur du sujet. D'après l'énoncé, il convient d'entendre le mot « Etat » comme l'ensemble des administrations publiques. Les meilleurs candidats, soucieux de précision, auront signalé que pour les pays de l'Union européenne la dette publique au sens du traité de Maastricht est une dette consolidée, c'est-à-dire que les dettes d'une administration publique envers une autre sont soustraites des passifs de la première, et des actifs de la seconde. Cette consolidation est effectuée par les comptabilités nationales, lorsqu'elles calculent une dette publique, et elle peut changer de façon importante la perception de l'endettement des administrations publiques : par exemple la dette publique brute du Japon atteint environ 250% du PIB à la fin de l'année 2016, mais le poids de dette publique nette japonaise, c'est-à-dire celle qui est due à des épargnants privés est estimée à 130% du PIB. De plus les meilleurs étudiants peuvent mentionner que les dettes publiques au sens de Maastricht sont évaluées en valeur nominale,

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 4

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

mais qu'elles peuvent l'être dans les comptabilités nationales en valeur de marché, ce qui influence notamment l'évaluation de la dette publique en fonction des variations des taux d'intérêt, et la valorisation de ce que doit un Etat après un défaut partiel sur sa dette.

Les candidats doivent bien entendu s'interroger sur les raisons pour lesquelles un État devrait s'inquiéter. Le verbe « s'inquiéter » nécessite donc de définir les conséquences négatives qu'un État peut redouter si sa dette publique augmente. La première de ces conséquences est l'impossibilité d'effectuer les versements du service de la dette dus aux créanciers, impossibilité qui peut conduire au défaut sur la dette publique. Un défaut de paiement de la part de l'État est d'abord une perte pour ses créanciers, mais ce que l'État doit redouter, c'est d'être privé d'accéder au financement nécessaire à la poursuite des dépenses publiques, ou de devoir payer extrêmement cher les intérêts sur cette dette, si les créanciers craignent de ne pas être remboursés comme prévu. Dans le développement, pour préciser un peu leurs propos sur les difficultés qu'une dette publique risque d'engendrer, les étudiants devraient s'appuyer sur des distinctions classiques, telles que la différence entre une crise de liquidités et une crise de solvabilité ; la capacité des dépenses publiques à engendrer de la croissance doit bien entendu également être discutée. Les étudiants devraient également être capables de souligner les spécificités de l'État comme emprunteur, compte tenu de la durée de son existence, supposée infinie, et de sa capacité à trouver des recettes en augmentant la pression fiscale, ce qui le différencie des agents privés, comme les personnes physiques ou les entreprises. Les étudiants doivent s'interroger sur les modalités de financement des dépenses publiques, et sur l'arbitrage inter-temporel que suppose le recours à l'endettement par les administrations publiques. Les candidats doivent aussi analyser quels sont les agents susceptibles de souscrire des dettes publiques : ils peuvent se demander si les Etats s'inquièteront de la même façon de l'évolution de leur dette selon qu'ils recourent à un financement national ou international, qu'ils font appel à des banques de second rang, des fonds communs de placement, ou une banque centrale pour placer la dette publique. Les coûts subis en cas de difficultés à honorer le service de la dette publique dépendent aussi du fait qu'elle est soumise, ou non, au droit national de l'emprunteur, quelle que soit la nationalité du créancier (autrement dit, la dette publique est une dette publique intérieure, ou pas). Enfin dans le cas d'une dette publique souscrite auprès de créanciers étrangers, elle peut être libellée en monnaie nationale, ce qui fait supporter le risque de change par le créancier, ou en devise étrangère, ce qui soumet l'Etat au risque de change, si sa monnaie se déprécie.

Les candidats doivent donc se demander si l'augmentation du poids de la dette par rapport au PIB était en soi une raison qui pouvait amener un Etat à avoir des difficultés à se financer ; ils

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 5

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

doivent donc discuter de l'existence, ou non, d'une corrélation entre l'augmentation du taux d'endettement public et le déclenchement d'une crise de financement, caractérisée par un rationnement brutal du crédit et une hausse non moins brutale du coût de celui-ci. Pour cela, les étudiants devraient montrer que la notion de soutenabilité de la dette publique prête à discussion, puisque celle-ci dépend de la possibilité d'un Etat de faire accepter une augmentation de la pression fiscale, pour assurer un service de la dette qui augmente lorsque le montant de la dette augmente, ou lorsque les créanciers inquiets demandent des taux d'intérêt croissants. Pour être plus précis, les candidats pourraient évoquer les calculs comptables permettant d'évaluer la soutenabilité de la dette publique. Ils doivent pour cela être capables de définir la notion de solde primaire, c'est-à-dire de la situation budgétaire de l'État hors paiement des intérêts à verser pour le service de la dette.

Les meilleurs candidats devraient être capables de présenter la dynamique de l'endettement public ainsi que le calcul qui permet de connaître le stock budgétaire qui stabilise l'endettement. Autrement dit, ils devraient pouvoir présenter des équations telles que :

$$SB_t = SP_t - i_t \cdot DP_{(t-1)} \text{ ou encore } DP_t = (1+i_t) \cdot DP_{(t-1)} - SP_t$$

où SB désigne le solde budgétaire, SP le solde primaire, i_t le taux d'intérêt auquel empruntent les administrations publiques (en moyenne) et DP la dette publique, les indices t correspondant aux dates.

En notant dp_t la dette publique par rapport au PIB, sp_t le solde primaire par rapport au PIB, et g_t le taux de croissance du PIB, les candidats devraient également pouvoir présenter l'équation suivante :

$$dp_t = [(1 + i_t) d_{(t-1)} / (1 + g_t)] - sp_t$$

et ils devraient pouvoir en déduire que la dette publique est stable lorsque :

$$sp_t = (i_t - g_t) d_{(t-1)} / (1 + g_t)$$

Qu'ils aient ou non proposé les formules comptables précédentes, les candidats devraient être capables de montrer que les Etats peuvent considérer que l'augmentation de leur dette publique n'est pas inquiétante, si elle se produit en période de croissance rapide, ou si, en période de croissance lente ou même de récession, les dépenses publiques financées au prix d'un endettement supplémentaire ont un effet contra-cyclique marqué et permettent donc de faire repartir la croissance. Il conviendrait d'illustrer leur propos par des exemples réels. Ils peuvent par exemple signaler qu'alors que les pays émergents ont subi comme les pays

développés une augmentation de leur dette publique après la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008, du fait de la récession réelle de l'économie mondiale en 2009, ils n'ont pas subi dès 2010 une défiance envers leur capacité à rembourser leurs dettes publiques, à la différence de la Grèce, ou de l'Espagne, et même de bon nombre de pays européens. Car comme le rattrapage de leurs économies par rapport aux économies les plus productives n'était pas achevé, ils semblaient offrir de bonnes perspectives de croissance, meilleures que celles des anciens pays développés, pour lesquels la faiblesse des gains de productivité aggravait la méfiance envers leurs capacités de rembourser leurs dettes publiques. Les candidats peuvent rappeler que les anticipations des créanciers dans les perspectives de croissance des Etats auxquels ils prêtent sont loin d'être fiables, et ils peuvent mentionner de nombreux exemples historiques où l'excès de confiance dans la croissance anticipée des Etats les ont conduits à obtenir des prêts à bon compte, voire à être incités à s'endetter par les sollicitations des créanciers, jusqu'à ce que le manque de productivité des dépenses ainsi financées, ou le manque de débouchés, révèlent l'excès d'optimisme et conduisent à des défaut de paiement. Les crises de surendettement des Etats d'Amérique latine pendant les années 1930, ou de presque l'ensemble des pays en développement à partir de 1982 ont succédé par exemple à des périodes de crédit facile porté par de telles anticipations de croissance. S'ils mentionnent de telles crises, les candidats doivent penser à rappeler que les crises évoquées sont bien dues à des défauts de paiement sur les dettes publiques pour l'essentiel, même si au même moment des débiteurs privés des pays concernés ont pu également faire défaut. Les candidats peuvent montrer que l'optimisme généralisé des créanciers eux-mêmes empêche les Etats de s'inquiéter de la montée de leur endettement public ; les étudiants les mieux informés en histoire peuvent rappeler que les travaux de C. Reinhart et K. Rogoff ont insisté sur les facultés d'oubli des créanciers des défauts de paiement subi par leurs prédécesseurs dans l'histoire, ce qui a pu amener certains Etats à laisser filer les dettes publiques sans inquiétude jusqu'au moment des défauts de paiement.

Empiriquement, toutefois les candidats doivent savoir qu'il y a discussion à propos des seuils à partir desquels l'augmentation de la dette publique empêcherait les dépenses publiques d'avoir un impact positif significatif sur la croissance. Les étudiants doivent être capables de restituer le critère d'endettement public imposé depuis le traité de Maastricht, et renforcé par le traité d'Amsterdam, tout en s'interrogeant sur les fondements théoriques et empiriques du seuil de 60% du PIB choisi par les Européens comme seuil critique. Ils doivent également mentionner les travaux de C. Reinhart et K. Rogoff, selon lesquels ce serait à partir d'un seuil de 90 % du PIB que l'endettement public freinerait la croissance. Les étudiants doivent également savoir que ces mesures empiriques exposées dans l'ouvrage *Cette fois c'est différent. Huit siècles de folie financière* ont rapidement été remises en question, surtout après

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 7

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

avoir été utilisées comme critère justifiant les mesures de rigueur imposées notamment à la Grèce, à l'Espagne, au Portugal ou à l'Irlande à partir de 2010.

Les candidats doivent donc restituer les arguments qui ont pu alimenter les débats concernant les conséquences d'une augmentation du poids des dettes publiques. L'augmentation du service de la dette dans les dépenses publiques empêche les administrations publiques d'utiliser les sommes ainsi mobilisées pour assurer leurs dépenses publiques, ou obligent à augmenter les recettes fiscales pour conserver le montant des dépenses publiques, comme le montrent les équations associant solde primaire et dette publique : les étudiants doivent connaître suffisamment bien les notions de multiplicateur de dépenses publiques, et de multiplicateurs fiscaux, pour savoir que de telles situations ont un impact récessif. Au-delà de cet impact négatif de court terme sur la demande, mesuré par les multiplicateurs, les difficultés à maintenir les dépenses ou les augmentations d'impôts ont aussi un effet négatif sur l'offre, si les Etats ne parviennent plus à maintenir leur participation à l'allocation des ressources qui supplée les défaillances des marchés (notamment l'entretien des infrastructures, et plus généralement les incitations à l'apparition d'externalités positives, et la lutte contre les externalités négatives). L'accroissement du poids du service de la dette dans l'ensemble des dépenses publiques compromet aussi le financement des politiques de redistribution des richesses, souhaitée par les administrations publiques. A propos de ce dernier point les étudiants les plus à l'aise avec l'analyse économique peuvent faire remarquer que l'augmentation des dettes publiques est en soi une forme de redistribution des richesses, puisqu'elle amène à prélever des ressources auprès de contribuables, pour rémunérer des créanciers, qui se trouvent finalement être des rentiers, soucieux de placements sécurisés.

Pour discuter de l'influence d'une augmentation de la dette publique sur la croissance, il faut aussi rappeler que les crises financières et réelles peuvent elles-mêmes engendrer une forte augmentation des dettes publiques, d'une part car les dépenses de l'Etat risquent d'augmenter pour soutenir l'activité économique et compenser certaines pertes de revenu, tandis qu'une crise réelle fait baisser ses recettes à taux de prélèvement obligatoire inchangé, ce qui creuse le déficit public, et alourdit la dette. Si, en situation de récession, l'Etat s'inquiète trop vite de cette augmentation mécanique de sa dette publique, et cherche à contenir celle-ci, il va chercher à réduire son déficit primaire. Le jeu des multiplicateurs provoque ici aussi un effet pro cyclique, qui risque d'augmenter la dette publique : l'exemple de la Grèce depuis 2011 devrait être à la disposition de tous les candidats, et plus généralement celui des pays européens, dont la France, qui ont tenté de faire diminuer leur dette publique en période de faible croissance. D'autre part, en période de crise de liquidités des agents privés, et de baisse de la demande des agents privés, il se produit une forte augmentation du comportement

d'épargne des agents privés, sans augmentation des investissements productifs qui permettraient d'absorber ce surplus d'épargne, et l'émission d'emprunts publics offre alors des placements aux épargnants, ce qui peut permettre à l'Etat de se substituer au moins momentanément aux agents privés comme investisseur. Le Japon est dans une situation de ce type depuis le début des années 1990, quand bien même l'Etat japonais a émis de la dette publique sans pour autant mener systématiquement de politique d'investissement public contra-cyclique. Si les étudiants évoquent le cas japonais, plutôt que de discuter de l'efficacité des dépenses menées par l'Etat japonais, qui n'est pas au centre du sujet demandé, ils devraient discuter du rôle des modalités de financement des dettes publiques puisque, depuis le début des années 1970, le Japon est un bon exemple de pays où l'endettement public semble considérable sans que l'Etat ne s'en inquiète.

Le développement doit donc contenir des passages dans lesquels les modes de financement de la dette publique sont analysés pour montrer l'influence qu'ils peuvent avoir sur les inquiétudes des Etats à propos de leur dette. Les étudiants doivent bien sûr rappeler à quel point le contrôle d'une banque chargée de placer la dette publique peut faciliter le financement des dépenses publiques. Les amateurs d'histoire longue peuvent même reprendre l'exemple du système de Law, s'ils le connaissent ; plus vraisemblablement les étudiants devraient avoir des connaissances sur les facilités de financement que peut fournir une banque centrale ; ils peuvent tout d'abord faire remarquer si la banque centrale tolère une inflation relativement élevée, mais contrôlée, celle-ci allège le coût du service de la dette, pour peu que l'Etat ne se soit pas contraint à émettre des obligations à taux d'intérêt indexé sur l'inflation. Ils peuvent surtout faire remarquer que les banques centrales peuvent accepter d'acheter elles-mêmes des obligations émises par les administrations publiques, soit directement, soit sur le marché secondaire, ce qui permet aux Etats d'éviter de subir le coût de la méfiance des marchés financiers. Les étudiants devraient être capables d'évoquer les pratiques récentes de *quantitative easing* américain ou européen, mais aussi, pour les mieux informés d'entre eux, de rappeler que la banque centrale des Etats-Unis acquiert habituellement une quantité de titres du trésor américain égale au montant des dollars qu'elle met par ailleurs en circulation. Les inquiétudes de l'Etat fédéral à propos de sa dette publique devraient donc dépendre aussi des évolutions de la politique monétaire de la Fed, même s'il ne faut pas confondre de telles pratiques avec le financement des dépenses publiques directement par émission monétaire, ce qui était surnommé « la planche à billets », pratique que les pays développés se sont en principe interdite.

Enfin les candidats devraient montrer qu'inversement, plus un Etat est dépendant de créanciers étrangers, plus l'augmentation de sa dette publique devrait l'inquiéter, car le

financement de celle-ci est soumis aux anticipations de créanciers internationaux, que le manque d'information complète sur l'ensemble des caractéristiques du pays auquel ils prêtent, ou leurs propres besoins de liquidités, peuvent rendre très versatiles. Le fait que nombre de ces emprunts soient libellés en devises étrangères, et non dans la monnaie de l'Etat émetteur, aggrave les risques de renchérissement brutal du coût des dettes publiques pour les Etats concernés. Plus les candidats disposeront d'exemples factuels pour illustrer leurs propos (des défauts de paiement des Etats allemands au XIX^e siècle, à la crise mexicaine de 1994 par exemple), plus leur copie sera appréciée, s'ils pensent bien à cibler leurs propos sur les difficultés de paiement des administrations publiques, et non sur les débiteurs privés.

Ce sujet ne devait donc pas prendre de court les candidats : les thématiques à aborder étaient nombreuses : de l'interaction entre dette publique, solde budgétaire et rythme de croissance au rôle des formes de financement des administrations publiques. Le répertoire des exemples historiques à mobiliser était vaste, des plus récents, dont ceux de l'actualité européenne, aux plus anciens, y compris ceux d'épisodes historiques célèbres antérieurs à la Révolution Industrielle, si les étudiants le souhaitaient.

■ SUJET N°2

Le sujet est suffisamment large pour ne pas déstabiliser les candidats ; il nécessite aussi des connaissances précises pour expliquer les raisons qui conduisent à lutter contre les inégalités économiques.

Comme tous les candidats devraient le savoir, la première exigence est de définir les termes du sujet dès l'introduction. Les inégalités économiques peuvent être considérées comme une distribution inégale entre les membres d'une société, de ressources productives, ou de richesses produites. Les étudiants peuvent souligner que ces inégalités portent sur ce que possèdent les membres d'une société, même si elles peuvent avoir une influence sur ce que peuvent faire les personnes, ou sur leurs capacités à faire défendre leurs droits ; ces dernières formes d'inégalités peuvent donc être présentées, comme la conséquence d'inégalités économiques, mais elles n'en sont pas à proprement parler. Les candidats doivent donc s'en tenir aux inégalités économiques, sans évoquer toutes les formes possibles d'inégalités sociales ; l'intitulé du sujet est explicite, et ne pose pas de difficultés d'interprétation : il demande seulement d'être attentif pour rester centré sur la question posée.

Les candidats doivent garder à l'esprit que l'augmentation des inégalités économiques peut résulter d'un enrichissement des personnes les plus aisées, mais aussi d'un appauvrissement des personnes les moins bien dotées, et que ces deux évolutions ne doivent pas toujours être traitées de façon équivalente, même si les indicateurs synthétiques d'inégalités comme l'indice de Gini par exemple, ou même le rapport inter-décile de revenu ou de patrimoine ne permettent pas de différencier facilement les deux cas. Les candidats ne doivent pas non plus oublier que l'augmentation des inégalités dans un pays extrêmement pauvre (comme la Chine à la fin des années 1970 par exemple) ne s'interprète pas de la même façon qu'une augmentation des inégalités dans un pays déjà développé. Lorsque les étudiants mentionnent des indicateurs d'inégalités, leur propos est, bien entendu, tout à fait pertinent, mais ils doivent prendre la peine de définir rapidement lesdits indicateurs, pour qu'ils soient véritablement valorisés.

Il va de soi que la présentation de la courbe de Kuznets sur l'évolution des inégalités en fonction des étapes du développement, et l'invalidation depuis les années 1980 des résultats que Kuznets pensait avoir établis, font partie des connaissances factuelles nécessaires pour traiter le sujet. De même que les candidats auront eu raison de s'appuyer sur des constatations empiriques précises de l'évolution des inégalités au cours des deux derniers siècles, et plus particulièrement depuis l'après Seconde Guerre mondiale, ou depuis les années 1980. Les travaux de Thomas Piketty sont certainement les plus connus des candidats,

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 11

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

mais ceux de François Bourguignon ou d'Anthony Atkinson par exemple sont tout aussi utilisables.

Comme le sujet mentionne « les inégalités économiques » en général, les étudiants peuvent également discuter la nature des inégalités économiques auxquelles il convient de s'attaquer : faut-il par exemple donner la priorité aux réductions d'inégalités de patrimoine par rapport aux inégalités de revenus, et pourquoi faut-il (ou non) le faire ? Les candidats peuvent se demander si, parmi les revenus, certaines inégalités peuvent sembler plus difficiles à faire accepter que d'autres, en fonction notamment de l'origine des revenus : les écarts de revenus salariaux sont peut-être mieux tolérés que ceux de revenus du capital, pour lesquels le mérite individuel semble avoir un rôle mineur. Les candidats peuvent aussi se demander si lorsqu'il existe des revenus de redistribution qui obéissent à une logique d'assurance sociale, ils doivent être versés indépendamment des revenus (inégaux vraisemblablement) qu'ils remplacent, ou au contraire être fonction de ceux-ci.

La formulation impersonnelle de la question, sans sujet défini, permet aux candidats de se demander s'il existe des raisons de lutter contre les inégalités pour les institutions politiques, mais aussi pour des organisations philanthropiques privées : les candidats peuvent légitimement s'interroger sur ces deux ensembles d'acteurs, et élargir ainsi l'analyse est valorisant, même s'il est jugé normal qu'ils privilégient l'examen du rôle des administrations publiques. Comme la lutte contre les inégalités implique qu'il existe des institutions ou des acteurs susceptibles de mener cette lutte, il semble raisonnable de centrer les propos sur la lutte contre les inégalités économiques entre personnes, ou groupes sociaux, à l'intérieur d'un territoire. Toutefois les candidats qui auraient consacré une partie de leur devoir à s'interroger sur les institutions susceptibles de lutter contre sur les inégalités économiques entre territoires, donc des institutions internationales comme la Banque mondiale par exemple, ou comme les fonds d'aide au développement, méritent d'être valorisés, à condition d'avoir discuté du bien-fondé de l'existence de ces institutions, et de ne pas avoir simplement signalé qu'elles ont été mises en place. Lorsqu'une copie en revanche, évoque longuement l'évolution des inégalités entre pays sous l'effet des échanges internationaux, elle risque d'être mal ciblée sur le sujet, si son auteur explique que la réduction des inégalités est le résultat des échanges internationaux, tout en oubliant de préciser s'il a fallu une intervention volontariste pour obtenir ce résultat : pour qu'il y ait « lutte contre les inégalités », il faut qu'il y ait des personnes ou des institutions qui se chargent de mener la lutte.

Compte tenu des pistes précédentes, le cœur du sujet consiste à discuter des différentes raisons pour lesquelles il faut réduire les inégalités économiques. Celles-ci peuvent être une question de principe, et relever des conceptions de la justice sociale ; elles peuvent aussi être liées à un souci de préserver la cohésion sociale, et d'éviter de sombrer dans des conflits plus ou moins violents ; elles peuvent enfin relever de l'efficacité économique, c'est-à-dire des interactions entre ampleur des inégalités et croissance, interactions à propos desquelles les débats ne sont pas moins contradictoires que ceux sur les principes de justice sociale.

Les candidats doivent donc être capables de présenter différentes conceptions de la justice sociale, sur laquelle le programme de deuxième année les aura invités à réfléchir. Ils peuvent bien entendu partir des conceptions d'Aristote pour rappeler la différence entre la justice distributive et la justice commutative. Selon la première, il convient de donner à chacun une rétribution égale à son mérite, ledit mérite étant relatif à la contribution de la personne à la félicité commune, ce qui ne conduit donc pas à réduire toutes les inégalités de revenus ou de richesses ; selon la seconde il convient de veiller à ce que dans tout échange ce qui est donné soit de valeur égale à ce qui est reçu, notamment lorsque la justice est réparatrice et doit dédommager une personne d'une perte qu'elle a subie. Compte tenu du sujet, c'est surtout l'application des principes de la justice distributive qui pouvait prêter à discussion, d'autant que le principe « à chacun selon son mérite », repris par Marx pour définir le socialisme pouvait être confronté au second adage marxiste : « à chacun selon ses besoins ». Mais l'analyse marxiste conduit surtout à considérer la question de la justice sociale comme une problématique propre au système capitaliste. La véritable justice sociale ne peut exister que dans le communisme selon Marx. Les candidats peuvent montrer qu'il existe une filiation entre le principe d'égalité des droits, et celui qui prescrit de fournir assez à chaque personne pour qu'elle puisse satisfaire ses besoins aussi bien que tout autre être humain. Les inégalités de ressources peuvent empêcher les individus d'échapper aux contraintes de la nécessité, et donc d'exercer leur liberté, tout comme elles peuvent les empêcher de développer pleinement leurs capacités, ou plutôt leurs « capacités » pour reprendre l'expression d'Amartya Sen que les étudiants devraient connaître ; les plus perspicaces pourront donc faire remarquer que l'égalitarisme recommandé ici est compatible avec une forme de libéralisme, celle qui considère comme juste que tout individu dispose de moyens d'exercer des choix pour conduire sa vie. Comme l'application des principes égalitaristes suppose une redistribution importante des richesses, les candidats doivent aussi se demander si ces principes sont compatibles avec d'autres principes de justice, comme celui qui veut qu'une personne ne soit pas privée malgré elle du fruit de son travail, principe libertarien en vertu duquel la réduction des inégalités économiques est presque toujours condamnée si elle n'est pas le résultat d'une démarche volontaire de la part des individus les mieux lotis. Pour essayer de trouver une

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 13

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

justification à une réduction minimale des inégalités, les candidats peuvent toutefois rappeler que la conception de Rawls sur la justice, ou plus exactement sur l'équité, conduit à diminuer les inégalités économiques en améliorant le sort des personnes les plus mal loties de la société, à partir d'un raisonnement de type « contrat social ». Chaque individu rationnel doit choisir de réduire les inégalités économiques de manière à maximiser le bien-être dont il pourrait disposer dans une société où il occuperait la plus mauvaise des places. L'injustice est ici constituée par les inégalités qui ne profitent pas à tous, ce qui amène à discuter des avantages, ou des coûts que peuvent engendrer les inégalités. Les meilleurs candidats devraient avoir montré que les thèses de Rawls publiées en 1971 dans *Théorie de la justice*, s'appuyaient sur la conviction que les inégalités qui persistaient dans les pays capitalistes étaient plus profitables aux pauvres de ces pays que la lutte affichée contre les inégalités dans les pays communistes de l'époque, à commencer par l'U.R.S.S. La mise en œuvre du critère de Rawls suppose donc d'éclaircir le lien entre l'ampleur de la redistribution destinée à réduire les inégalités économiques et le montant de la production à redistribuer. La liste des auteurs ayant défini des critères au nom desquels il peut être considéré comme juste, ou au contraire comme illégitime, ne peut pas être présentée ici de façon exhaustive. Des candidats évoqueront les utilitaristes favorables à une réduction des inégalités tels que William Godwin ou John Stuart Mill, ou les auteurs considérant que les inégalités économiques ne sont ni justes, ni injustes, comme Friedrich von Hayek qui considère la justice sociale comme un « mirage ». Ce qui importe, c'est que lorsque les candidats se réfèrent à des théories de la justice pour légitimer, ou récuser, la lutte contre les inégalités, ils restituent fidèlement la pensée des auteurs, et donnent des arguments justifiant les prises de position présentées, en ne se contentant pas de dire qu'un tel veut réduire les inégalités économiques, et qu'un autre les trouve normales.

Les copies doivent donc également exposer les circonstances dans lesquelles des pressions politiques et sociales amènent des dirigeants politiques à se sentir obligés de réduire les inégalités, ce qui suppose de connaître l'histoire, et pas seulement des débats théoriques sur la légitimité ou l'illégitimité des inégalités. L'acceptation ou le rejet des inégalités sont donc différents d'une société à l'autre : par exemple d'après les travaux de Louis Chauvel, les États-Unis et le Royaume-Uni seraient depuis les années 1980 caractérisés par une assez forte acceptation d'une richesse élevée mais aussi d'une importante pauvreté, alors que les pays scandinaves ont décidé d'égaliser davantage les revenus et les conditions. Pour discuter en cherchant à avoir une portée plus générale, les candidats peuvent aussi recourir à la thèse de Tocqueville selon laquelle les inégalités paraissent d'autant plus insupportables qu'elles ont déjà été réduites : « le désir d'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est grande. » Et le fait que les inégalités économiques sont perçues comme de plus en plus

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 14

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

insupportables peut bien sûr être présenté comme une raison de lutter contre les inégalités sous peine de laisser se développer des troubles sociaux plus ou moins graves. Les candidats les plus férus d'histoire peuvent se demander s'il ne peut y avoir des pressions à la réduction des inégalités (ou au contraire à leur acceptation) qui viennent des valeurs dominantes affichées dans les différents pays du monde. Par exemple, à l'époque de la Guerre froide l'existence de pays communistes contribuait à légitimer des mesures de réduction des inégalités dans les pays développés à économie de marché, et servait explicitement de modèle à de nombreux pays en développement. Il est vrai que, pour expliquer la légitimité qui entourait les politiques de réduction des inégalités dans les pays occidentaux après la Seconde Guerre mondiale, les candidats devraient surtout se référer aux leçons tirées de la crise des années 1930, et des désastres économiques, sociaux et politiques qu'elle a engendrés. Ils peuvent reprendre des explications keynésiennes et beveridgiennes de la crise des années 1930 pour rappeler que l'appauvrissement croissant d'une partie de la population ne pouvait être favorable ni à la reprise des activités économiques, ni à la sauvegarde des démocraties.

Inversement, il semble qu'à partir des années 1980, dans un contexte d'essor de la pensée néolibérale, le sentiment que tout individu doit honorer une dette sociale envers l'État a décliné dans la plupart des pays développés, et que cela a rendu socialement moins légitimes les politiques de lutte contre les inégalités. C'est lié tout d'abord à la montée de l'individualisme et à l'affaiblissement de l'appartenance à des groupes sociaux, en particulier professionnels, bien définis. Mais c'est provoqué aussi par les déceptions quant à l'efficacité de la redistribution qui avait été jusque-là prêtée aux politiques de réduction des inégalités, et cela signifie donc que ce n'est pas la lutte contre les inégalités qui est peut-être le plus en cause, mais son manque d'efficacité, d'autant que cela peut être dû enfin à l'impression, réelle ou supposée, que la participation à l'effort fiscal est très inégale. Une enquête présentée par Philippe Aghion dans *Repenser l'Etat, pour une nouvelle sociale démocratie* (2011) a montré que pour renforcer le consentement au prélèvement collectif, il faudrait que tous les citoyens aient le sentiment que tout le monde participe équitablement à l'effort collectif.

Les considérations sur les liens entre inégalités et croissance sont donc évidemment fondamentales. Les candidats sont ainsi invités à raisonner en termes d'efficacité économique, en se demandant quelles inégalités économiques peuvent être stimulantes, mais aussi, lesquelles peuvent être contreproductives (auquel cas il devient discutable, voire nocif, de lutter contre les inégalités). Les candidats doivent donc présenter les oppositions de jugements quant à l'impact des inégalités de la croissance entre les Classiques ou les nouveaux Classiques pour qui les inégalités peuvent avoir un impact favorable sur la croissance, et les théoriciens qui dénoncent leurs effets pervers sur celle-ci.

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 15

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

Les candidats peuvent donc rappeler que depuis la crise des années 1970 jusqu'au déclenchement de la crise des subprime en 2007, les thèses dominantes étaient plutôt classiques, et considéraient que le maintien d'inégalités économiques était compatible avec la poursuite de la croissance, et même que leur réduction risquait d'entraver la croissance ; il était donc fréquent d'opposer réduction des inégalités et efficacité économique. Les candidats peuvent mentionner des arguments empruntés à des auteurs classiques, et réactualisés, comme ceux de Malthus par exemple. Les candidats peuvent rappeler que Malthus s'inquiétait principalement de la surnatalité qu'engendrerait une hausse du revenu des pauvres, mais aussi des prélèvements que celle-ci imposerait aux personnes riches, et qui décourageraient celles-ci d'investir ; enfin Malthus pensait que les aides telles que le revenu de survie imposé par la loi de Speenhamland incitaient les pauvres à rester sans travail, ce qui était préjudiciable à la maximisation de la production. Les candidats devraient bien connaître la panoplie des arguments expliquant que les réductions des inégalités par des prélèvements obligatoires diminueraient les investissements en capital physique, comme en capital humain, diminueraient l'offre de travail, tout spécialement pour les personnes les plus compétentes, tandis que l'existence d'inégalités élevées, en particulier du fait d'un accroissement particulièrement rapide des revenus élevés inciterait chacun à se surpasser pour en être récompensé, et accroîtrait ainsi la production. En regard de ces arguments, les candidats doivent être capables de montrer que, désormais, les effets pervers pour la croissance de la production de l'augmentation des inégalités sont également dénoncés.

Les candidats doivent tout d'abord avoir conscience que l'optimisme engendré par la courbe de Kuznets, selon laquelle les inégalités pouvaient sembler se résorber d'elles-mêmes au-delà d'un certain seuil de développement est invalidé par les mesures de l'évolution des inégalités depuis au moins une quarantaine d'années. L'étude factuelle la plus complète et la plus célèbre pour illustrer cela étant *Le capital au XXI^e siècle* de Piketty. Mais d'autres travaux antérieurs du même auteur peuvent également être abordés. Plus généralement, toutes les mesures empiriques d'évolution des inégalités depuis une quarantaine d'année et l'allègement des mesures fiscales les plus redistributives, montrent qu'il n'y a pas eu de ruissellement (« trickle down ») de l'enrichissement des plus riches, qui aurait amélioré le bien-être des plus pauvres ; les inégalités ont augmenté aux deux extrémités de l'échelle des revenus et des patrimoines, et pour les réduire, il ne faut pas compter sur les tendances spontanées de l'économie capitaliste : le volontarisme est indispensable. Pour montrer que les inégalités diminuent seulement lorsque les administrations publiques mènent une lutte active contre elles, les étudiants peuvent aussi se servir des travaux d'Amartya Sen, publiés en 2003 dans l'ouvrage *Un nouveau modèle économique, Développement, justice, liberté*. Parmi les nombreux faits montrant que l'action volontariste est nécessaire pour réduire la pauvreté,

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 16

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

Amartya Sen relève que les plus forts gains d'espérance de vie en Angleterre au XX^e siècle ont eu lieu pendant les décennies où se sont pourtant déroulées les deux guerres mondiales ; l'explication proposée est que c'est l'action volontariste de lutte contre la malnutrition qui a eu une influence positive sur la santé, malgré la baisse du taux de disponibilité de la nourriture par habitant.

S'il était nécessaire pour traiter le sujet de montrer que, pour résorber les inégalités, des démarches volontaristes sont nécessaires, il importait encore davantage d'insister sur les bénéfices que peut apporter le recul des inégalités, ou sur les effets pervers du développement des inégalités. Les étudiants devraient savoir que de nombreux travaux sur le développement ont montré l'importance d'augmenter le capital humain de l'ensemble de la population dans les pays pauvres, non seulement pour obéir à des principes de justice, mais aussi pour améliorer les performances productives de la population, et même pour lui permettre d'adopter des pratiques productives conformes avec la pérennité du développement. La perte de capital humain du fait de l'accroissement des inégalités économiques peut également jouer un rôle dans les pays développés, dans la mesure où le niveau de formation requis par les technologies contemporaines, à la différence de celles des deux premières Révolutions industrielles, requiert une augmentation généralisée du niveau de qualification de la main d'œuvre. Pour illustrer ces résultats, les étudiants disposent de nombreuses études empiriques, des rapports de la Banque Mondiale sur les liens entre nombre d'années de formation dans les PED, ou état de santé de la population, et taux de croissance. Mais aussi de rapports de l'OCDE (en mai 2014, notamment, le rapport intitulé *In It Together : Why Less Inequality Benefits All* selon lequel « la hausse des inégalités de revenu entre 1985 et 2005, par exemple, est estimée avoir supprimé 4,7 points de pourcentage de croissance cumulée entre 1990 et 2010, en moyenne, parmi les pays de l'OCDE pour lesquels les données de long terme sont disponibles ») ou celui du FMI de juin 2015 : *Cause and Consequences of Income Inequalities : a Global Perspective*. Les candidats peuvent aussi tout simplement signaler que lorsque les inégalités sont provoquées par le maintien de taux de chômage élevés, qui ne semblent pas imputables à une inadéquation des qualifications des travailleurs par rapport aux demandes des employeurs, le sous-emploi constitue un gaspillage de ressources, et réduire les inégalités en offrant un emploi aux chômeurs améliorerait le bien-être collectif. Enfin, les étudiants peuvent rappeler les théories selon lesquelles l'accroissement des inégalités a amené les ménages aux revenus les plus faibles à maintenir leur consommation en s'endettant, alors même que leur appauvrissement relatif rendait leur solvabilité improbable, ce qui est un des éléments explicatifs de la crise des subprime qui a bouleversé la croissance mondiale à partir de 2007-2008. Ces différents arguments, mis en avant depuis que les études empiriques ont mis en évidence l'accroissement des inégalités,

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 17

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

permettent donc de faire remarquer que la lutte contre les inégalités ne consiste pas seulement à agir au nom de principes de justice, quitte à sacrifier l'efficacité économique, mais qu'elle peut se faire aussi au nom de l'efficacité.

Ce sujet pouvait donc apporter beaucoup de matière à discussion, tout en exigeant une argumentation rigoureuse, et des illustrations historiques convaincantes.

RAPPORT

PLANS ENVISAGEABLES

■ SUJET N°1

- 1) *L'augmentation de la dette publique d'un État n'est pas un mal en soi, car elle peut être nécessaire pour soutenir la croissance ;*
- 2) *Mais l'accumulation des déficits sur plusieurs périodes peut être un frein au développement et à la cohésion sociale ;*
- 3) *Et les États doivent redouter les crises de financement.*

Il était possible de réduire ce plan à deux parties, en regroupant dans la seconde partie l'étude du caractère délétère de l'alourdissement de la charge de la dette, et du risque de crise de financement.

L'inversion des thèses et de l'antithèse était bien sûr possible, ce qui pouvait donner un plan du type :

- 1) *Un État ne peut laisser croître indéfiniment sa dette publique sous peine d'effets d'éviction et de risque de crise de solvabilité ;*
- 2) *Mais un État doit éviter de chercher à réduire sa dette publique en période de ralentissement de la croissance, sous peine de cercle vicieux du surendettement ;*
- 3) *Et lorsque les coûts de l'endettement sont faibles, il peut être tentant de laisser augmenter ce dernier pour assumer des fonctions de redistribution et correction des défaillances des marchés.*

■ SUJET N°2

- 1) *Il existe des raisons de trouver les inégalités économiques souhaitables.*
- 2) *Mais un niveau trop important d'inégalités nuit à l'efficacité économique et à la cohésion sociale.*
- 3) *Il faut donc agir contre les inégalités au nom de la justice sociale.*

Ce plan a pu aussi être adopté en intervertissant les parties : la troisième pouvait devenir la première partie, et les deux premières parties pouvaient rester dans l'ordre ci-dessus ou être inversées, selon la thèse que souhaitait défendre le candidat.

Un autre plan a été proposé par certains candidats, qui les conduisaient à s'intéresser aux institutions pertinentes pour mener la lutte contre les inégalités, en particulier dans le contexte de mondialisation.

- 1) *La lutte contre les inégalités économiques paraît illégitime pour de nombreux auteurs, voire dangereuse pour les libertés individuelles.*
- 2) *Des enjeux de justice sociale et de stabilité économique légitiment néanmoins cette lutte.*
- 3) *Face aux difficultés des pouvoirs publics pour lutter efficacement contre les inégalités économiques, il faut préciser les institutions qui ont le devoir de lutter contre les inégalités économiques.*

Pour les candidats qui ont choisi cette articulation, le danger était toutefois grand de basculer dans une troisième partie hors sujet, sur les moyens de lutter contre les inégalités.

Et il valait mieux adopter un plan en deux parties, basique, plutôt que s'égarer dans un hors sujet. Le plan suivant était donc acceptable, à condition que le candidat s'interroge dans chaque partie sur les arguments en termes de justice économique, et aussi sur ceux liés à des considérations de justice sociale.

- 1) *Étude des raisons pour lesquelles il peut s'avérer nécessaire de lutter contre les inégalités économiques.*

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 20

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

- 2) *Pourtant des situations inégalitaires peuvent se révéler bénéfiques, ou être considérées comme justes.*

Comme pour le premier plan indiqué, les candidats pouvaient intervertir les deux parties, en fonction de la thèse qu'ils préféraient démontrer.

■ APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DES CORRECTEURS

Parmi les 3095 candidats, 49% ont choisi le premier sujet, et donc 51% le second sujet. La moyenne des notes obtenues pour le premier sujet est de **10,96** et celle pour le second sujet est de **10,54**. La moyenne pour l'ensemble des sujets est de **10,75**.

La répartition des copies entre les deux sujets a donc été remarquablement équilibrée cette année. En revanche le premier sujet semble avoir été un peu plus réussi que le second, comme en témoigne l'écart des moyennes. De plus presque 60% des étudiants ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 grâce au premier sujet, alors que ce n'est le cas que de 54% des étudiants qui ont pris le second sujet.

18% des étudiants qui ont pris le premier sujet ont obtenu au moins 15, ce qui est le cas d'un peu plus de 15% des étudiants qui ont pris le second sujet ; les pourcentages de notes égales au moins à 16 sont de 12,1% pour le premier sujet, et de 10,2% pour le second sujet.

Et les très mauvaises copies sont également un peu moins fréquentes pour le premier sujet : 11,5% des étudiants qui ont pris le premier sujet ont une note inférieure ou égale à 6, contre 17% de ceux qui ont pris le second sujet.

Peut-être les candidats qui ont pris le second sujet manquaient-ils un peu de recul dans l'assimilation des connaissances, et ils ont souvent présenté une vision partielle de la problématique, sans bien maîtriser les débats sur la justice sociale. Ils ont peut-être été bercés par l'illusion d'un sujet facile car la notion d'inégalités économiques leur paraissait très familière, et ils ont oublié de définir celles-ci. En revanche, pour le premier sujet dont l'énoncé montrait de façon plus apparente la nécessité de maîtriser l'analyse économique, il fallait bien sûr savoir définir la dette publique (ce qui n'est pas le cas de tous les candidats) mais il était peut-être plus facile de s'appuyer sur des connaissances techniques et des faits historiques précis. Les candidats risquaient peut-être moins de se bercer de l'illusion de savoir dire quelque chose sans rien avoir appris, illusion qu'il convient de dissiper pour obtenir une bonne note en ESH.

Quoi qu'il en soit, les écarts de performances restent faibles, et les deux sujets ont permis de produire d'excellentes copies. Surtout, les deux sujets semblent s'être bien prêtés à une hiérarchisation des copies, d'après les déclarations des correcteurs.

La plupart des candidats ont respecté la forme de la dissertation et ont rédigé une

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 22

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

introduction, un plan apparent et une conclusion. Rares sont les candidats qui n'ont pas réussi à finir leurs copies, mais il faut toutefois rappeler qu'une bonne gestion du temps de travail est indispensable, et qu'un devoir inachevé est très pénalisant. La plupart des candidats ont pris la peine de rédiger des transitions pour relier logiquement les parties entre elles, ce qui est nécessaire dans une dissertation.

Les copies totalement indigentes semblent avoir été rares, et plus nombreuses pour le premier sujet que pour le second. Pourtant les connaissances des candidats semblent incomplètes et/ou mal maîtrisées dans un grand nombre de copies.

Les correcteurs rappellent qu'il est indispensable de bien définir les termes du sujet en introduction, pour pouvoir définir correctement une problématique : les correcteurs regrettent tous que les candidats ne prêtent pas toujours suffisamment attention à cette définition des termes du sujet. Pour le premier sujet, beaucoup de candidats n'ont pas correctement défini la dette publique, et certains l'ont confondu avec le déficit public. Pour le second sujet, ils ont eu tendance à confondre inégalités économiques et inégalités sociales. Ils n'ont pas fait suffisamment attention à la question posée, et ils ne se sont pas interrogé sur l'agent susceptible de lutter contre les inégalités : ils ont ainsi, parfois, longuement discuté des inégalités provoquées par le commerce international, sans s'interroger sur la question de savoir quels seraient les agents susceptibles de lutter contre celles-ci.

Faute d'avoir suffisamment précisé la problématique, beaucoup de candidats ont eu tendance à se laisser aller à des dérives hors sujet. Pour le premier sujet, ils ont évoqué l'importance des dépenses publiques, et des raisons de l'intervention de l'Etat sans vérifier si cette dernière s'accompagnait toujours d'une augmentation de la dette publique, ni sans se demander si cette augmentation était préoccupante. Pour le second sujet, ils ont eu tendance à se demander comment réduire les inégalités, sans s'interroger sur la légitimité de la lutte contre les inégalités ; ou ils ont discuté des causes de l'augmentation des inégalités, mais sans chercher à savoir si l'augmentation des inégalités paraissait plus ou moins légitime selon les causes qui l'avait provoquée.

Les candidats n'ont pas toujours eu une vision complète des enjeux du sujet. Pour le premier sujet, peu de candidats ont abordé la question du rôle de la nature des créanciers, celle du rôle de la banque centrale, ou la différence entre une crise de liquidité et une crise de solvabilité pour les administrations publiques. Pour certains candidats, il semble que la dette publique peut augmenter indéfiniment au nom de la croissance, sans que ne se pose jamais la question d'une variation du taux d'intérêt. Pour le second sujet, il manquait souvent une

réflexion sur la justice sociale, et les candidats n'abordaient que la question de la compatibilité entre efficacité économique et réduction des inégalités.

Les candidats manquent souvent de précision dans leurs propos, et se contentent de formuler des généralités. Il ne suffit pas de mentionner le nom d'un auteur, et le titre d'un de ses ouvrages, pour rendre compte de la pensée de celui-ci. Dans le second sujet en particulier, de nombreux auteurs ont été cités sans que le candidat ne connaisse véritablement leur œuvre, et cela a donné lieu à des contresens. Par exemple, les candidats confondent souvent la parabole de la main invisible et une acceptation de l'augmentation sans limite des inégalités par Adam Smith, acceptation qui ne correspond pas aux convictions d'Adam Smith. Autre exemple, des candidats affirment imprudemment que Schumpeter était favorable à l'augmentation des inégalités, parce qu'ils savent que Schumpeter jugeait les profits des monopoles temporaires favorables aux innovations : il est normal que les candidats ne connaissent pas tous les aspects de la pensée d'un auteur, mais ils doivent avoir conscience qu'il est hasardeux de chercher à deviner l'ensemble des thèses d'un auteur à partir d'une connaissance parcellaire de son œuvre. De plus, beaucoup de candidats confondent argumentation et érudition, et se contentent d'aligner des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages, sans prendre le temps d'exposer le contenu desdits ouvrages, ce qui ne fait pas avancer leur argumentation, et ne contribue pas à améliorer leur copie.

Enfin les correcteurs déplorent que bon nombre de copies manquent d'éléments factuels pour étayer les propos. Bien peu de candidats donnent des ordres de grandeur corrects de l'ampleur des dettes publiques, ou d'indicateurs de mesure des inégalités.

■ BARÈME

Notes de 0 à 07/20

Réponse inadaptée parce que le candidat ne comprend pas le sens du sujet, ou réponse confuse par défaut de problématique et/ou de plan clairs et rigoureux.

- *Le sujet n'est pas défini ; le candidat énonce des généralités et il montre des connaissances nulles ou très faibles : de 0 à 3*
- *La copie comprend aussi de graves défauts de forme : construction et orthographe défailtantes, écriture illisible, nombreuses ratures.*
- *Le candidat est incapable de proposer une problématique ou de se positionner relativement au sujet ; la copie ne comporte pas de plan compréhensible.*

Sujet N°1

- Graves manques de connaissances :
 - Le candidat ne définit pas la notion de dette publique, ou l'assimile à celle de dette extérieure.
 - La copie accumule les erreurs factuelles : par exemple « la dette publique des Etats ne cesse d'augmenter depuis le XIX^e siècle. »
 - La copie ne mentionne presque aucune notion théorique : par exemple les liens entre évolution de la dette publique, croissance et taux d'intérêt réel ne sont pas évoqués.
- Incapacité à proposer une problématique ou à se positionner relativement au sujet, absence de plan.
 - Détournement du sujet : par exemple le candidat discute pendant l'essentiel de la copie de la nécessité des interventions de l'Etat, sans faire de lien véritable avec l'évolution de la dette publique.
 - La copie ne comporte pas de plan complet, avec au moins deux parties.
- Le candidat se contente d'asséner des affirmations et des jugements sans se soucier de donner des arguments pour les justifier, par exemple : « la dette publique est toujours dangereuse »,

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 25

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

ou au contraire « elle peut toujours augmenter sans limite. ».

Sujet N°2

- Le candidat change de sujet, et traite par exemple : « quelles sont les causes de l'augmentation des inégalités économiques ? ».
- La copie contient de nombreuses erreurs factuelles grossières : par exemple le candidat présente l'augmentation des inégalités comme ininterrompue dans tous les pays depuis les débuts de la Révolution industrielle ; ou inversement le candidat présente la courbe de Kuznets comme toujours vérifiée dans les pays développés, et parle de réduction des inégalités économiques dans les pays développés dans une période récente.
- Le candidat se contente d'asséner des affirmations et des jugements sans se soucier de donner des arguments pour les justifier : il affirme « les inégalités sont injustes » - ou « justifiées » sans autre interrogation sur la nature des inégalités, ni sur les raisons pour lesquelles le jugement est ce qu'il est.

Notes de 8 à 14/20

La forme est respectée (introduction, 2 ou 3 parties bien identifiées, conclusion) mais le sujet est traité de façon partiel, et l'argumentation manque de précision. Le candidat récite des connaissances sans véritablement s'en servir pour démontrer la validité de la réponse qu'il apporte à la question du sujet.

Sujet N°1

La réponse bien centrée sur les conséquences de l'augmentation de la dette publique, mais incomplète : arguments théoriques et choix d'exemples limités

- Le sujet n'est traité que partiellement :
 - le candidat s'interroge correctement sur le coût de l'augmentation de la dette publique pour l'Etat, mais il n'évoque que les situations de crise de financement, sans s'intéresser à l'évolution du coût du service de la dette au fil des ans. Le candidat ne voit que des raisons de

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 26

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

s'inquiéter de l'augmentation de la dette publique, sans envisager que la hausse de celle-ci permette des dépenses qui stimulent la croissance et/ou contribue à corriger des dysfonctionnements économiques dans des circonstances où l'Etat doit pallier des défaillances des marchés ;

- le candidat ne voit que la nécessité d'augmenter la dette publique pour assurer les dépenses de l'Etat sans se préoccuper du coût du service de la dette, ou des crises de financement ;
- le candidat consacre son devoir aux contraintes institutionnelles européennes, sans envisager que l'augmentation de la dette publique puisse présenter des risques pour les Etats, autres que celui de ne pas respecter les règles de fonctionnement de l'Union européenne.
- Approche théorique sommaire : par exemple le candidat mentionne des notions telles que les effets d'éviction, le service de la dette, sans les définir de façon précise et exacte. Il parle de taux d'intérêt sans distinguer le taux d'intérêt nominal et le taux réel.

Sujet N°2

- Le candidat s'interroge correctement sur les raisons de lutter ou non contre les inégalités. Le traitement du sujet posé est cependant restreint : le candidat n'envisage qu'une réponse possible (« oui il faut lutter contre les inégalités », ou au contraire, « non il ne faut pas le faire ») sans envisager qu'il puisse y avoir discussion. Il ne s'agit pas ici de contester le choix d'une thèse par le candidat, au contraire, le but du devoir est bien qu'il argumente pour défendre une position, mais il faut qu'il arrive à une conclusion en ayant conscience de la diversité des arguments à prendre en considération.
- Le candidat parle de l'ensemble des inégalités, et ne s'en tient pas aux inégalités économiques.
- Le candidat ne montre pas précisément par quels mécanismes l'augmentation - ou la diminution - des inégalités peut avoir de l'influence sur la croissance : il restitue correctement des affirmations d'auteurs, ou de rapports collectifs, mais il manque des précisions dans le développement des arguments explicatifs.
- Approche théorique sommaire : par exemple le candidat s'en tient à une définition de la justice, comme le critère d'équité de Rawls par exemple, sans avoir conscience qu'il existe plusieurs critères pour définir une répartition juste.
- Le candidat confond l'érudition et la réflexion : un auteur ou un ouvrage sont cités toutes les

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 27

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

trois lignes environ, mais le candidat se contente de faire un catalogue sans prendre le temps de développer précisément et correctement l'argumentation de l'auteur mentionné.

- Le candidat parsème sa copie d'inexactitudes sérieuses sur la pensée des auteurs qu'il cite, sans aller jusqu'au contre sens complet : il affirme par exemple que, pour Adam Smith, les inégalités doivent s'accroître sans limite, ou que, selon Rawls, il faut lutter « systématiquement contre les inégalités économiques. »
- Le candidat fournit des évaluations exactes de l'évolution des inégalités, mais il ne développe pas assez les explications à propos des conséquences imputables aux évolutions qu'il décrit.

Notes au-delà de 15/20

La réponse est adaptée, et claire ; la réflexion du candidat est approfondie et synthétique. Les analyses sont très claires. La démonstration est rigoureuse ; les transitions sont soignées.

Sujet N°1

- Les approches théoriques sont riches et bien maîtrisées :
 - le candidat connaît précisément les calculs permettant d'étudier l'évolution de la dette publique, et la solvabilité d'un Etat ;
 - le candidat maîtrise bien les interactions entre coût de financement des administrations publiques et nature des agents économiques qui financent lesdites administrations.
- Les exemples historiques sont nombreux, bien choisis et précis :
 - le candidat peut par exemple décrire de façon précise et exacte des exemples historiques de crises de dette souveraine ;
 - le candidat donne des valeurs exactes des taux d'endettement public des différents pays, et décrit précisément l'évolution de ces taux depuis une quinzaine d'années. Il est également capable de donner les origines du financement des dettes publiques des Etats qu'il prend comme exemples.

Sujet N°2

- Les approches théoriques sont riches et bien maîtrisées :
 - Le candidat connaît précisément différentes conceptions de la justice, et les expose clairement. Il est capable de montrer que pour certains auteurs la justice sociale est un leurre, que pour d'autres elle est un moyen (notamment de favoriser la croissance), et enfin qu'elle peut aussi être appréhendée comme une fin en soi.
 - Le candidat maîtrise bien les arguments sur la nécessité d'améliorer le capital humain pour faire progresser la croissance, et montre bien pourquoi cette augmentation doit être la plus générale possible, en tenant compte des différentes formes de capital humain et de l'impact de leur augmentation en fonction des niveaux de développement et des techniques productives dominantes. Inversement le candidat connaît bien les arguments classiques sur le rôle des inégalités dans l'incitation à investir, à innover, ou augmenter la productivité du travail.
 - Le candidat expose bien les arguments macroéconomiques keynésiens sur les interactions entre inégalités, évolution de la demande, et impact sur l'offre.
- Les exemples historiques sont bien choisis et précis : le candidat différencie les arguments qui s'appliquent aux pays en développement de ceux plus particulièrement importants pour les pays développés. Le candidat peut illustrer son propos à l'aide de données quantifiées destinées à mesurer l'impact des inégalités sur le rythme de croissance, ou sur des indicateurs de bien-être.

■ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES

Sujet N°1

Les étudiants assimilent trop souvent automatiquement augmentation des dépenses publiques et augmentation de la dette publique. Ils ne s'interrogent pas sur l'ensemble des facteurs qui permettent d'expliquer l'évolution des dettes publiques, et ils affirment également souvent, à tort, que les Etats des pays développés étaient fortement endettés pendant les Trente Glorieuses.

Beaucoup de candidats ont confondu la dette publique et la dette extérieure, et ils ont fait comme si les crises de change étaient toutes provoquées par un excès de dette publique.

Le concept d'économie d'endettement a également été utilisé abusivement, les candidats ne distinguant pas la dette publique, des dettes des agents privés.

Un peu de recul sur ce qu'ils affirment permettrait d'éviter certaines perles chronologiques : par exemple, quelles que soient les rancœurs que les candidats peuvent nourrir envers la banque centrale européenne, il n'est pas possible d'imputer à celle-ci les erreurs de politique économique de 1929.

Le sujet invitait à réfléchir aux spécificités des administrations publiques comme emprunteurs, comparées aux agents économiques privés : trop d'étudiants ne l'ont pas fait, et ont appliqué à tort aux Etats l'expression « to big to fail. »

Sujet N°2

Certaines formulations sont trop générales pour être exactes : par exemple : « si les salaires sont trop proches les uns des autres, personne ne voudra travailler. »

Les étudiants doivent être attentifs au respect de la chronologie : Keynes n'a rien « répondu » aux analyses de Dornbusch sur les sur-réactions des taux de change, puisque Dornbusch n'avait même pas quatre ans quand Keynes est mort.

Lorsqu'un candidat tente de s'appuyer sur des faits historiques un peu lointain, il doit choisir ceux qu'il maîtrise correctement : par exemple un candidat explique qu'il n'y a pas de loi en

France pour réduire les inégalités avant l'abolition des privilèges de la Noblesse en août «1791» (sic), ce qui est déjà hasardeux, puis il ajoute un peu plus loin que des lois ont cherché à promouvoir l'égalité des chances et parle de la loi Guizot sur la scolarisation des garçons qu'il situe en 1733. Le manque de cohérence dans les propos aurait pu indiquer à ce candidat qu'il proposait des dates qui avaient peu de chances d'être exactes, et l'inciter à faire preuve de prudence dans le choix de ses illustrations historiques.

Les candidats auraient dû savoir que la courbe de Kuznets d'évolution des inégalités au cours de la croissance n'a plus la forme que Kuznets avait mise en évidence, et que les inégalités ont augmenté entre les personnes, à l'intérieur de la plupart des pays, et à l'échelle mondiale, depuis les années 1980 au moins. Donc il n'est pas possible de dire que la croissance réduit automatiquement les inégalités à partir d'un certain seuil de développement.

■ LES BONNES IDÉES DES CANDIDATS

Sujet N°1

Il était pertinent de montrer que les crises de dettes souveraines dépendaient des modes de financement des dettes publiques, et certains candidats ont bien rappelé à ce propos que le Japon pouvait laisser augmenter sa dette publique dans des proportions gigantesques, puisque celle-ci était aux mains d'épargnants japonais, qui perdraient leur capital s'ils cessaient d'acheter les titres émis par leur Etat, et provoquaient la banqueroute de celui-ci. Opposer ce mode de financement très majoritairement interne (seul 6,7% du montant de la dette publique japonaise est détenue en mars 2017) à un financement extérieur (60% de la dette publique française est aux mains d'épargnants étrangers) était pertinent. Pour les parties de la dette publique souscrite sur les marchés internationaux, il était également souhaitable de distinguer la dette émise en monnaie nationale de celle libellée en devise étrangère qui impose à l'Etat émetteur d'assumer le risque de change à la place de son créancier.

Toutes les illustrations quantitatives précises et exactes étaient bien entendu bienvenues. Pour reprendre l'exemple de la dette japonaise, certains candidats ont pu donner un ordre de grandeur de celle-ci, le plus souvent de façon relative (250% du PIB au 1^{er} trimestre 2017) mais aussi de façon absolue (9 266 milliards d'euros en mars 2017). Remonter au XIX^e siècle a parfois permis aux candidats de proposer des exemples factuels assez originaux, comme l'évocation de la dette publique britannique élevée au lendemain des guerres napoléoniennes, près de 200% du PIB de l'époque, que la Grande-Bretagne a mis près d'un

ANNALES DU CONCOURS ECRICOME PRÉPA 2017 :

ÉPREUVE ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN - PAGE 31

Les sujets et corrigés publiés ici sont la propriété exclusive d'ECRICOME.

Ils ne peuvent être reproduits à des fins commerciales sans un accord préalable d'ECRICOME.

siècle à rembourser, et qui a nourri des rentiers pendant tout le XIX^e siècle.

Il était également bienvenu de connaître de façon précise l'évolution de la dette publique, au moins pour la France, au cours du temps. Certains candidats savent par exemple que la dette publique française, encore très élevée à la fin de la seconde guerre mondiale, a été réduite, notamment grâce à l'inflation, au cours des trente Glorieuses, puisqu'elle ne représentait qu'environ 20% du PIB à la fin des années 1970, puis que son poids a augmenté par rapport au PIB depuis les années 1980. Les candidats capables de signaler qu'une accélération de la croissance du PIB à la fin des années 1990 a permis une pause dans la progression du poids de la dette publique par rapport au PIB sont rares, mais bien inspirés. Lorsque les candidats étaient capables d'associer cette dernière constatation factuelle avec le calcul théorique de l'évolution de la dette publique en fonction du rythme de croissance et du taux d'intérêt, la copie devenait excellente.

La présentation systématique de faits pour illustrer les notions théoriques mentionnées est toujours pertinente.

Sujet N°2

Certains candidats ont rappelé de façon pertinente qu'après la lutte contre les inégalités politiques qui a dominé le XVIII^e siècle, la Révolution industrielle a creusé les inégalités de richesses entre la bourgeoisie et le reste de la population, et a provoqué la multiplication des travaux sur les inégalités économiques, et sur leur légitimité ou leur illégitimité au XIX^e siècle. Ces candidats pouvaient mentionner non seulement Marx, de façon précise, mais aussi divers penseurs socialistes, de John Stuart Mill à Proudhon.

Il était rare que les candidats connaissent bien les critiques de Friedrich von Hayek contre la notion de justice sociale, qu'Hayek considère comme un concept dénué de sens, mais lorsqu'ils ont su les exposer correctement, cela était bien sûr pertinent.

Des passages méthodologiques sur la difficulté de mesurer les inégalités économiques, qui mentionnaient certains outils d'évaluation comme la courbe de Lorenz ou le coefficient de Gini pouvaient être bienvenus.

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Beaucoup de copies sont lisibles et soignées, ce dont nous félicitons les étudiants. Pour ceux dont l'écriture est difficile à lire, nous rappelons que le choix d'une encre la plus foncée possible améliore autant que faire se peut la lisibilité. L'usage d'un brouillon pour trouver une formulation adéquate dans un passage délicat, permettrait peut-être dans certains cas d'éviter la multiplication des ratures dans la copie.

Pour nombre de copies, malheureusement, l'orthographe est défaillante : les étudiants doivent prendre le temps de relire leur copie, et éviter une fréquence de fautes trop élevée, s'ils ne veulent pas agacer leur lecteur et perdre des points ; les fautes de syntaxe sont heureusement plus rares que les fautes d'orthographe proprement dites, mais elles sont encore moins tolérables que ces dernières.

Le correcteur attend aussi le respect de règles de typographies basiques et simples : il ne doit pas y avoir d'apostrophe en fin de ligne, ni de virgule en début de ligne. En français les césures doivent se faire suivant des règles que le candidat ignore souvent : mieux vaudrait éviter de faire des césures, dont la multiplication rend la lecture de la copie peu agréable. Enfin, les guillemets doivent être réservés aux citations, et ne doivent pas servir à excuser une expression familière ou approximative (les guillemets n'excusent rien, ils soulignent seulement la maladresse.)

La relecture est également indispensable pour combler les blancs laissés à la suite de l'utilisation d'un correcteur, ou pour éliminer les lapsus qui peuvent engendrer des contresens.

Les candidats doivent éviter d'abuser du présent ou du futur de narration qui rend souvent difficile la mise en évidence une chronologie précise et exacte. Par exemple, parler de Keynes au présent après avoir évoqué l'augmentation des dettes publiques à l'époque contemporaine, donne l'impression que Keynes est un auteur contemporain, ce qui est malencontreux.

Dans l'introduction, les candidats doivent analyser l'ensemble des termes du sujet avant de définir la problématique. Ils ne doivent pas croire que les notions qui leur semblent faire partie du langage courant ne méritent pas de définition : ainsi il convenait de définir les inégalités économiques pour préciser la problématique du second sujet. Pour le premier sujet, pour préciser la problématique, il était indispensable de se demander pourquoi les États devraient s'inquiéter de leur dette publique, et ne pas seulement chercher à définir la dette publique.

Pour beaucoup de candidats, un effort plus poussé pour définir la problématique du sujet serait donc souhaitable en introduction.

Il n'y a aucune raison en économie de préférer un plan en trois parties à un plan en deux parties. Le choix du plan doit découler de la problématique, et le candidat ne doit pas chercher à placer coûte que coûte une troisième partie qui risque d'être hors sujet. Pour le premier sujet par exemple, expliquer en troisième partie par quelles méthodes un État pouvait réduire sa dette publique ne faisait pas partie de la question à traiter. De même, pour le deuxième sujet, il ne fallait pas consacrer une troisième partie aux méthodes envisageables pour réduire les inégalités.

Les candidats doivent se rappeler qu'il est également indispensable de bien gérer leur temps, et qu'il est très pénalisant de laisser un devoir inachevé faute d'avoir pu maîtriser correctement le contenu d'une troisième partie trop ambitieuse. L'exhaustivité n'est pas indispensable, mais il est nécessaire de bien développer les arguments qui ont été retenus pour conduire la démonstration à laquelle la copie doit aboutir.

La présence de schémas explicatifs est bienvenue dans les copies à condition qu'il s'agisse de véritables schémas, et non pas de l'emploi de quelques symboles qui se substituent seulement à une phrase convenablement rédigée. De plus un schéma ne doit pas être présenté sans commentaire : il doit non seulement être complet et doté de légendes et d'annotations, mais il doit aussi être expliqué dans le cours du devoir à l'aide d'un texte clairement rédigé.

Chercher à placer des citations n'apporte rien à une copie, si les citations ne sont pas pertinentes. Les candidats doivent de plus renoncer à citer les résultats ou recommandations de tel ou tel auteur sans présenter les raisons pour lesquelles cet auteur a abouti aux conclusions mentionnées ; s'abriter derrière l'autorité d'un auteur ne peut en aucun cas tenir lieu d'argumentation.